

8

LES SYNDICATS TRADITIONNELS SONT TROP MOUS

Ce n'est pas dans nos habitudes de casser du Mac Do, de faucher du transgénique, de conspuer patrons et ministres en les mettant dans le « tous pourris ». A la CFE-CGC, nous préférons construire. Car, une fois que nous nous sommes bien défoulés à tout casser, il n'est pas sûr du tout que nous soyons en meilleure situation ensuite.



9

JE NE VEUX PAS M'ENGAGER

Quelle tentation de se dire : « je suis au-dessus de la mêlée ! » Mais, c'est trop tard, dès la signature de votre contrat de travail, vous vous êtes engagé. Après, vous avez le choix entre subir sans broncher ou vous associer à ceux qui ont les mêmes contraintes que vous et qui se sont donnés les moyens de réagir et d'agir ensemble dans les situations difficiles.



10

CE SONT LES LEADERS QUI DÉCIDENT ET LA BASE DOIT EXÉCUTER

A la CFE-CGC nous ne sommes pas un syndicat où des chefs balancent des mots d'ordre que la base militante doit appliquer sans discuter et sans réfléchir.

Les ames favorites de la CFE-CGC, que sont le dialogue, le compromis, la concertation et la négociation, et qui ont permis de gagner bien des combats dans les entreprises, font foi au sein même du fonctionnement de la CFE-CGC.



Pour des précisions & vos droits - Vos contacts



Gabriel Breit 0685803628
Julie Noir de Chazournes
0619851507

CFE CGC WORLDLINE

CFE
CGC

FIECI

PARTAGEZ



10

BONNES RAISONS POUR NE PAS SE

SYNDIQUER

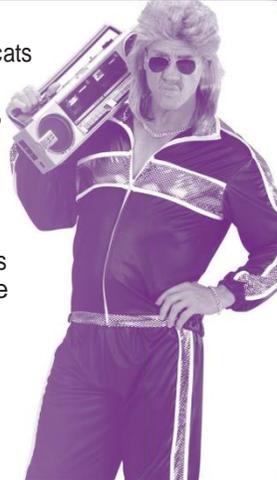


1

LES SYNDICATS, C'EST RINGARD !

Si vous pensez que les syndicats ne sont pas adaptés aux problèmes de notre époque, alors il ne tient qu'à vous pour que ça change. Comment ? Et bien la meilleure façon, c'est d'y adhérer en masse et ainsi vous aurez tout le poids nécessaire pour modifier ce que vous trouvez ringard.

A la CFE-CGC, nous sommes preneurs !



2

JE N'AI PAS LE TEMPS

C'est sûr, on n'a jamais le temps. Sauf que, quand on a un problème, on est content de trouver un syndicaliste qui prend le temps de vous aider.



3

CELA RISQUE DE NUIRE À MA CARRIÈRE

La seule chose qui puisse nuire à une carrière, c'est le manque de compétence ou la faute professionnelle. Vivez honnêtement votre appartenance syndicale comme c'est la règle à la CFE-CGC, personne ne vous en fera grief.



C'EST TROP CHER 4

La cotisation à un syndicat, c'est comme une assurance auto : ça coûte cher jusqu'au jour où on a un accident. Alors, quand on peut assurer une auto, on peut assurer sa propre personne pour moins cher en se syndiquant. D'autant plus que la cotisation syndicale, elle, est déductible des impôts à 66%.



5

JE PRÉFÈRE TRAITER DIRECTEMENT AVEC MA HIÉRARCHIE

Tant mieux, mais il se peut que la hiérarchie en question refuse de vous écouter ou vous écoute sans vous entendre. Rappelez-vous que l'union fait la force !



6

LES SYNDICATS SONT POLITISÉS

La CFE-CGC défend les intérêts professionnels et sociaux des salariés qu'elle représente, par ses compétences économiques et sociales à l'exclusion de toute considération politique, philosophique et religieuse. Nos militants viennent d'horizons différents et la couleur d'un gouvernement n'a jamais été un frein pour l'interpeller quand nous estimons sa politique néfaste pour le salarié.



7

DÉFILER DANS LA RUE EN HURLANT DES SLOGANS, CELA NE ME DIT RIEN

A nous non plus. La CFE-CGC emploie ses délégués à bien d'autres missions : juge prud'homal, conseiller du salarié, administrateur salarié, membre de la commission départementale de la prévention routière, de la commission des titres, de la commission nationale de la formation au sein de l'Education Nationale.

